



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/42/L.30/Corr.1
18 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 33 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Congo, Cuba, Ethiopie, Ghana, Guinée, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Trinité-et-Tobago, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

Programme de travail du Comité spécial contre l'apartheid

Rectificatif

La liste révisée des auteurs du projet de résolution est celle qui figure ci-dessus.
